

⇒ NOUVELLE ORGANISATION

La classe de 6e fait désormais partie du Cycle 3, avec le CM1 et le CM2. Les classes de 5e, 4e et 3e forment à elles un autre cycle, le Cycle 4.

Le nombre d'heures d'enseignement au collège est plafonné à 26. En 6e, les élèves suivent 23h d'enseignements communs et 3h d'accompagnement personnalisé. En 5e, 4e et 3e, ils reçoivent 22h d'enseignement commun et 4 à répartir entre accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI, nous y reviendrons).

Pour organiser ces 26 heures, les collèges disposent de plus d'autonomie. Chaque établissement peut attribuer comme il le souhaite 20% de son emploi du temps à du travail en petits groupes, de l'accompagnement personnalisé et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

⇒ NOUVEAUX PROGRAMMES

Les programmes scolaires sont remodelés sur la base de ces 26 heures et des cycles de trois ans. Si un savoir n'est pas acquis en 5e, il devra être étudié à nouveau en 4e. Cette nouvelle conception des cycles est ainsi faite pour que le savoir soit plus efficacement assimilé. Des bilans de compétence devront être réalisés à la fin de chaque cycle.

Tous les élèves du collège doivent donc avoir cette année de nouveaux manuels scolaires de français, mathématiques et histoire-géographie. Les élèves de 5e auront un nouveau manuel de LV2 (dont l'enseignement est avancé d'un an) et les élèves de 6e un nouveau manuel de science.

⇒ ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE DES ELEVES

Actuellement limité aux classes de sixième et facultatif, il est désormais généralisé: maîtrise des fondamentaux, approfondissement, méthodes de travail... Il totalise trois heures par semaine en sixième, au moins une heure ensuite.

⇒ DES ENSEIGNEMENTS INTERDISCIPLINAIRES (EPI)

Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) mêlent plusieurs disciplines au sein d'un même cours. Ils démarrent en cinquième. Ils doivent favoriser le travail en groupe et permettre aux élèves de mieux comprendre le sens des apprentissages.

Il existe huit thèmes d'EPI (santé, transition écologique, langues et culture de l'Antiquité...). Les élèves en suivront deux par an et au moins six des huit thématiques entre la cinquième et la troisième.

Pour autant, difficile d'avoir la certitude que les EPI seront réellement enseignés dès cette rentrée, tant les anti réforme du collège continuent leur combat. Le Syndicat national des lycées et collèges (Snalc) estime par exemple que la réforme peut être contournée. "On peut très bien continuer à enseigner comme on l'entend, tout en bricolant quelque chose pour être dans les clous", affirme au Monde Jean-Rémi Girard, vice-président du Snalc. "Exemple: en 5e, le Moyen Age est au programme d'histoire. En français, vous étudiez le roman de chevalerie et vous dites que vous faites un EPI sur la figure du chevalier!"

⇒ **L'ORGANISATION DES LANGUES VIVANTES (et anciennes)**

Les sections européennes du collège disparaissent, de même qu'une partie des classes bilingues. Celles-ci concernaient jusqu'à aujourd'hui 16% des élèves, qui étudiaient alors deux langues vivantes dès la classe de sixième. La deuxième langue (LV2), dont l'apprentissage commençait en 4e, démarre dès cette rentrée en 5e, soit un an plus tôt, et pour tout le monde.

Sont maintenues en revanche les "bilingues de continuité", qui poursuivent en 6ème l'enseignement d'une langue autre que l'anglais entamée en primaire, notamment l'allemand.

Le gouvernement défend la suppression des classes bilingues en brandissant l'argument de l'intérêt général. Ces classes ne concernent en effet qu'une minorité d'élèves. Avec la réforme du collège, tous les élèves étudieront deux langues dès la 5e. "Les règles sont désormais connues et les mêmes pour tous. Notre idée est au contraire de revoir le système dans sa globalité, pour donner à chacun la possibilité de réussir", affirme Najat Vallaud-Belkacem au Parisien.

Autre changement, qui concerne cette fois les langues anciennes. La réforme du collège prévoyait à la base la disparition des options latin et grec mais cette décision avait suscité une fronde des enseignants de lettres classiques, les premiers à battre le rappel contre la réforme dès avril 2015. Le ministère a dû revoir sa copie: les EPI comptent une initiation aux langues de l'Antiquité, assortie d'un enseignement de complément.

⇒ **UN BREVET DES COLLEGES RENOVE**

Il s'agit de la conséquence de la réforme du collège. Le nouveau brevet comporte une part de contrôle continu sur l'acquisition du socle commun, une épreuve orale (présentation d'un travail fait dans le cadre des EPI ou des parcours éducatifs) et deux épreuves écrites. La première portera sur les mathématiques, la physique-chimie, les sciences et vie de la terre et la technologie, la deuxième sur le français, l'histoire-géographie, l'enseignement moral et civique. Une "cérémonie républicaine" de remise du diplôme est créée.

Sources : Le HuffPost avec AFP, par Marine Le Breton